LOTERIE NATIONALE

DECEMBRE 2020

Au niveau du Lotto- et Totoblock allemand, tirage au sort exceptionnel
pour les tirages du mercredi 02.12.2020 et du samedi 05.12.2020

Conditions de participation au tirage au sort exceptionnel

Dans le cadre de la Loterie « LOTTO 6aus49 », il sera procédé pour les tirages du mercredi 02.12.2020 et du samedi 05.12.2020, sans mise supplémentaire, au tirage des gains supplémentaires suivants :

3 x 1.000.000 €

2.000 x 1.000 €

Seront admis à participer au tirage au sort exceptionnel du Lotto et Totoblock allemand toutes les prises de jeu participant à Luxembourg par le biais de la Loterie Nationale au tirage de la Loterie « LOTTO 6aus49 » du mercredi 02.12.2020 et/ou du tirage du samedi 05.12.2020 et ayant lors de ces tirages un gain dans le rang de gain 8 (3 bons numéros). Une prise de jeu qui présente plusieurs gains dans le rang de gain 8 (3 bons numéros), participe au tirage au sort exceptionnel avec le nombre de chances correspondantes.

La participation au tirage au sort exceptionnel avec une prise de jeu « System/Multiple » implique une participation au tirage au sort correspondante. Ici également, le nombre de chances avec une prise de jeu « System/Multiple » correspond au nombre de gains dans le rang de gain 8 (3 bons numéros). Tout gain éventuel avec une prise de jeu « System/Multiple » doit être calculé proportionnellement à la mise de jeu.

Il est entendu que, tout gain dans le rang de gain 8 (3 bons numéros) ne peut prétendre qu'à un gain dans le cadre du tirage au sort exceptionnel. Dans ce cas, le gain d'un montant de 1 Million d'Euro exclut le gain simultané d'un autre montant de 1.000 Euro.

La détermination des gains s'effectuera par tirage aléatoire.

La liste des gagnants des prises de jeu jouées auprès de la Loterie Nationale sera publiée moyennant indication des 12 chiffres du numéro de quittance imprimé en-dessous du logo sur la quittance de jeu sur le site Internet et la page facebook de la Loterie Nationale du Luxembourg.

Les gagnants devront réclamer leurs gains directement auprès de la Loterie Nationale.

Passé le délai de 13 semaines à compter du dernier tirage de la période de jeu, tout droit aux gains sera réputé éteint.

Leudelange, le 23.10.2020.

Loterie Nationale

Léon LOSCH
Directeur